

École élémentaire

Place du 11 novembre

25220 NOVILLARS

Téléphone : 03.81.57.01.93

Numéro administratif de l'école : 025 11646D

Procès-verbal du Conseil d'École du 2e trimestre

Judi 1^{er} mars, 17h30-19h

Conseil d'école réuni en date du jeudi 1^{er} mars de 17h30 à 19h30 sous la présidence de Mme PARRA LOPEZ Sandra, directrice de l'école. Cindy Cappelli étant secrétaire de séance.

Présents :

Mesdames et messieurs les représentants des parents d'élèves, Mme CORROTTE, M. MARCHISET, Mme BUREAU, Mme POURCHET, Mme BAUBICHET

Mesdames les enseignantes, Mme GUERRIN, Mme DUMANCHIN, Mme BUCHER, Mme CAPPELLI

Madame la conseillère aux affaires scolaires, Mme HERNANDEZ

Excusés :

Madame la DDEN, Mme GUILLEMIN

Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale

Monsieur le psychologue scolaire, M. MAIN

Madame la maîtresse E, Mme REHN

Mesdames et Messieurs les représentants de parents d'élèves : M BAUBICHET, M VERMILLARD

*Approbation du procès-verbal du conseil d'école n°1 du 07/11/2017

Ordre du Jour

1/Projection des effectifs pour l'année 2018-2019 et organisation pédagogique

Effectifs

Actuellement **89 élèves** dans l'école

CP	CE1	CE2	CM1	CM2
18	13	17	27	14

A la rentrée prochaine (*sous réserve*) :

CP	CE1	CE2	CM1	CM2
23	18	13	17	27

Effectif total : **98 élèves**

Fusion d'école

Une fusion d'école a été proposée par Madame l'Inspectrice entre l'école maternelle et l'école élémentaire pour la rentrée prochaine en raison de la direction par intérim à l'école maternelle.

Concrètement, cela implique 2 grands changements :

->une seule direction d'école commune à l'école maternelle et élémentaire. L'école deviendrait une école primaire.

Mme PARRA LOPEZ serait la directrice de la nouvelle école primaire constituée, pour l'heure, de 7 classes.

->une seule « vie d'école » : des actions éducatives communes, un calcul des effectifs commun, un seul conseil d'école, une seule inscription en TPS ou PS (plus d'inscription en CP)

Il est à noter que pour le calcul des effectifs pour la rentrée 2018, les effectifs seront pris séparément. Ainsi les effectifs de l'école maternelle seront étudiés d'une part et ceux de l'école élémentaire d'autre part.

Inscriptions

Les inscriptions à l'école élémentaire se feront :

1/INSCRIPTIONS en mairie sur présentation :

- d'un livret de famille / carte d'identité,
- d'un justificatif de domicile,
- d'un carnet de vaccination ou une attestation d'un médecin attestant que les vaccins sont à jour,
- un certificat de radiation si l'enfant vient d'une autre école

Dates :

Mardi 3 avril	Mercredi 4 avril	Jeudi 5 avril	Vendredi 6 avril
8h30-12h	8h30-12h	8h30-12h	8h30-12h
			14h-18h

2/ADMISSION à l'école élémentaire auprès de Mme PARRA LOPEZ en présentant les mêmes documents ainsi que le certificat d'inscription délivré en mairie.

Dates :

Mardi 5 juin	Jeudi 7 juin	Mardi 12 juin	Et sur rendez-vous au 03,81,57,01,93
8h-17h	15h-17h	8h-17h30	

2/Organisation du temps scolaire à la rentrée 2018

L'ensemble des positions ont été remontées aux services de l'inspection.

Il n'y a pas de réponse officielle mais Monsieur le DASEN a annoncé, lors d'instances académiques, qu'il ne s'opposerait pas aux décisions prises par les communes à partir du moment où il n'y a pas de problème de transport.

Dans le Doubs, 95% des écoles repasseraient à 4 jours.

Tout cela reste au conditionnel et doit être officialisé par les services de l'Education nationale.

3/Projet d'école / Projet SCP

Notre nouveau projet d'école (pour les années 2018-2021) porte sur le Soutien au Comportement Positif. Il sera joint en annexe de ce procès-verbal.

Le projet d'école est proposé au conseil d'école qui le lit.

L'ensemble des membres du conseil d'école signe ce projet d'école pour validation et donne un avis favorable.

4/Sécurité

Exercice incendie :

Le second exercice incendie s'est déroulé le 30 janvier à 14h50. L'ensemble des personnels (élèves et enseignants) a été évacué en **2min43**(avec l'appel) dans le calme (1min50 sans l'appel). Ce temps est conforme aux durées observées habituellement.

Fermeture de l'enceinte scolaire : Actuellement les portes d'entrée des écoles sont fermées. En revanche, le périmètre scolaire n'est pas clos. Les portails sont ouverts et même si ceux-ci étaient fermés, l'accès par la passerelle destinée aux personnes à mobilité réduite est toujours possible.

Une demande de portail permettant de fermer l'entrée principale et qui se situerait en amont de l'école est demandé. L'accès à l'école se réaliserait par visiophone et desservirait l'école élémentaire, l'école maternelle et l'habitation, ceci afin d'assurer la sécurité de tous.

En l'attente, nous souhaiterions disposer des clés des portails menant au city stade et du portail menant derrière la cantine et idéalement l'homogénéisation des clés afin que cela soit plus pratique.

Problème des chiens devant l'école soulevé.

5/Demandes municipales pour l'année 2018

BUDGET

CREDIT FOURNITURES SCOLAIRES	20€ par élève
CREDIT SUBVENTION COOPERATIVE	17€ par élève (virement sur coopérative)
CREDIT ACHAT PAPIERS	100 ramettes de papiers par année (330€)
CREDIT FOURNITURES DIRECTION	100€
Subvention exceptionnelle Classe découverte	103€ par élève (39 élèves)
Subvention exceptionnelle Bus CM2	130€
Achat de 10 tables + 10 chaises	550€
Subvention exceptionnelle achat de manuels lié aux nouveaux programmes	1500€ (demande en attente)
Subvention exceptionnelle Formation premiers secours	mairie favorable à cette demande
Subvention de 8 bus pour l'année	1000€ (varie selon les trajets)

TRAVAUX

- Posséder les clés des portails afin de pouvoir dans un premier temps fermer les portails existants (*portail city / portail poubelles / portail d'entrée*) et créer un vrai périmètre scolaire

- Installation d'un portail avant afin d'assurer la sécurité (enceinte scolaire effective)

→ soit en amont vers la boîte aux lettres

→ Soit au niveau de l'accès handicapé.

→ soit sur la ligne blanche existante

- Solutionner le trou dans la cour qui créé une zone dangereuse en plein milieu de la cour

- Travaux pour la rentrée pour un élève non-voyant (*feuille de préconisation du CREESDEV transmise à la mairie*)

- Composteur à installer à l'arrière (*le composteur est actuellement dans l'herbe des maternelles*)

- Lignage dans la cour (*jeux en plus / lignage de rang, ...*)

6/Vie de l'école (actions des parents d'élèves, sorties, interventions, ...)

ECOLE

Sorties réalisées :

→ sortie à l'orchestre Victor Hugo ce2-cm1 / cm1-cm2 « Nuage rouge »

→ sortie au ciné-concert « le ballon rouge » pour toutes les classes

Merci à la municipalité pour la prise en charge financière des bus. Merci à tous les parents pour leur participation au financement de l'entrée des spectacles.

→ Intervention de judo pour toutes les classes financées par l'association de parents. Merci à l'association de parents d'élèves.

Nous tenons à remercier tant la mairie de Novillars que l'association de parents d'élèves pour leur aide précieuse dans le financement de toutes ces sorties si importantes dans la vie de l'école et pour chaque élève. Sans leur aide, ces sorties seraient impossibles.

Sorties à venir :

***Spectacles** : L'ensemble des classes de l'école se rendra à une projection de « Un conte peut en cacher un autre » le mardi 19 juin après-midi.

***Classe transplantée** : une classe découverte est organisée pour les classes de CP et de CM1-CM2 du 28 mai au 1^{er} juin. 39 élèves participeront à cette classe découverte. Le prix annoncé aux parents est de 309€ mais pour cause de changements d'école (pour plusieurs élèves depuis le début de l'année) et 3 refus, le prix réel est de 317€ par élève. En effet, le prix du séjour est bien proportionnel au nombre d'élève mais le prix du bus reste identique. Des ventes de gâteaux seront organisées pour tenter de compenser cette différence.

***Battle de lecture** : la classe de CM1-CM2 participera à une battle de lecture avec l'aide de Monsieur Jodon. Le vendredi 18 mai, une super-journée sera organisée. Le matin, Dawid, illustrateur interviendra auprès des élèves de la classe pour expliquer son métier et leur faire partager ses ouvrages (déjà beaucoup lus par les élèves). Ensuite, l'après-midi, un bus emmènera la classe à Chalezeule où les élèves pourront assister à un spectacle, présenter leur spectacle (préparé avec M JODON et Mme PARRA LOPEZ), assister à un bal, à un feu d'artifice...

Un bus ramènera la classe le soir vers 20h. Les parents des élèves de la classe mais également des élèves de l'école pourront également assister à cette super-journée.

***Participation au livre élu** de la classe de CP+ CE2-CM1. Les deux classes doivent élire leur livre préféré parmi une liste sélectionnée par l'inspection académique.

***Projet ASTEP** : la classe de CM1-CM2 accueille un étudiant en sciences (février et mars) le jeudi AM qui apportera son expertise lors de 8 séances de sciences construites avec Mme PARRA LOPEZ.

***Education a la citoyenneté** : la classe de CM2 demandera à participer à la piste de prévention routière. Des gendarmes de Prévention de la Délinquance Juvenile d'Etupes interviendront sur le thème des violences et des risques pénaux ainsi que sur les risques liés à Internet. (12 mars)

***Sorties scientifiques :**

-La fabrik'à sciences pour les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 le 13 mars. (Exposition sur la géographie et visite de l'observatoire)

-Visite de la papeterie de Novillars pour les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 les lundi 23 avril et lundi 14 mai.

- Musée des maisons comtoises pour les classes de CE1-CE2 et CM1-CM2 le mardi 29 mai.

- Citadelle chante (la semaine de la fête de la musique, la date n'est pas définie pour l'heure.)

ASSOCIATION DE PARENTS D'ELEVES

Il est rappelé que l'association de parents d'élèves a besoin de bonnes volontés pour fonctionner et que toute aide est précieuse!

*Bourse aux jouets le dimanche 18 mars

*Commande d'étiquettes en avril

*Kermesse, soirée pizza le vendredi 30 juin

10/Questions diverses

- Comptabilité de la coopérative : au 1^{er} mars → 2313,61€. Ce solde ne représente pas réellement ce dont dispose l'école car un premier acompte a été versé au chalet de Mouthe pour la classe découverte et les participations des parents (en totalité ou non) y sont également.
- Transmission du PV du Conseil d'école : chaque parent pourra consulter le Procès-verbal de tous les conseils d'école sur le site de la mairie de Novillars ainsi que sur la porte d'entrée de l'école.

- Dates du prochain conseil d'école :

Conseil d'école n°3 : Mardi 19 juin 2018 à 17h30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h40.

Secrétaire de séance, Cindy Cappelli

Président de séance, Mme PARRA LOPEZ